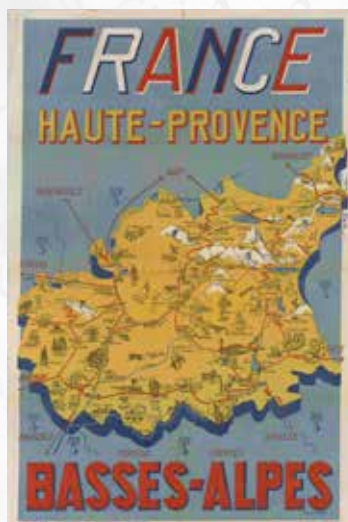


Les Archives départementales racontent...

Des Basses-Alpes aux Alpes-de-Haute-Provence

Quand le département changea de nom en 1970



AD AHP, 115 Fi 1385, affiche publicitaire, les Basses-Alpes, éditée par la Chambre de commerce de Digne.

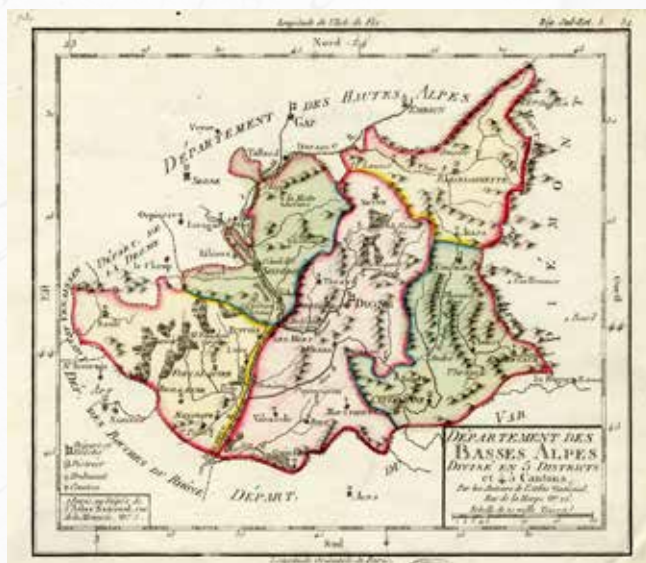
C'est une victoire ! Le Conseil d'État a tranché, le *Journal officiel* l'a publié : De basses, les Alpes évoluent en Provence - en haute Provence ! Encore que ! Car ce « haut » - qui est, c'est important, l'exact opposé du « bas » - n'est pas tant désiré par les promoteurs du changement : la préférence allait à « Alpes-de-Provence ». La principale raison est liée au tourisme, déclare le président départemental des syndicats d'initiative : le commissaire général au tourisme lui avait déclaré « *qu'un changement de nom se solderait par une publicité*

considérable ». **« Basses-Alpes », c'est bas, c'est donc péjoratif !** C'est le nom choisi en 1970 par les Constituants lors de leur réforme qui uniformise territoire national et administration lors de la création de 83 départements aux noms géographiques afin de tourner la page de l'Ancien Régime, avec ses provinces et particularismes. En 1970, on choisit de nommer l'un des trois départements de la Provence d'alors, situé au « nord de la Provence », Basses-Alpes. Les montagnes seraient-elles trop basses pour le tourisme d'hiver ?

En 1970, les personnalités interviewées - élus, hauts fonctionnaires, présidents... - soulignent le caractère dépréciatif de l'ancien nom. C'est ce qu'écrivait l'archiviste départemental au préfet en... 1957 : **c'est péjoratif parce que les montagnes bas-alpines ne sont pas si basses !** C'est en effet durant les années 1950, peu avant l'affaire de Lurs (1952), que les hautes autorités du département misent sur le tourisme pour redynamiser un département exsangue. En 1955, le préfet relève dans sa préface à un ouvrage promotionnel qu'en 1970, on n'imaginait pas créer « *une sorte*

de complexe d'infériorité dont ils auraient à souffrir au règne de la publicité et du tourisme motorisé ». Le préfet propose, mais il n'est pas le seul, le nom « Haute-Provence » car **« il évoque un paysage, un climat, un passé, une tradition, un tempérament, une façon d'être et de vivre des hommes et des choses »**.

Mais pourquoi les touristes seraient-ils rebutés par le séjour dans un département dit bas ? L'archiviste trouve les mots : **« les touristes recherchent assez les régions dont la visite leur permet de tirer quelque gloriole auprès de leurs connaissances »**, et de convoquer Giono et la Provence. Une remarque qui fait mouche : l'archiviste relève que désormais, le département serait le seul à porter le nom d'une province de l'ancienne France. Et pour le tourisme d'été, c'est mieux ! Le nom choisi - « Alpes-de-Haute-Provence » - rappelle que le département est un piémont, un espace intermédiaire. Mais comment désormais nommer les habitants du département ? Un autre sujet !



AD AHP, 10 Fi 6, carte des districts des Basses-Alpes, sans date (période révolutionnaire).